



ENGAGEMENT D'INTEGRITE

NOUS, PROFESSIONNELS DU SECTEUR INDUSTRIEL :

- a.** Préoccupés par la gravité des problèmes que pose la corruption dans le secteur industriel en particulier et par les effets néfastes de la corruption en général ;
- b.** Déterminés à œuvrer pour l'assainissement du monde des affaires et à promouvoir la culture d'éthique et de transparence dans la conduite des affaires ;
- c.** Préoccupés par la contribution à l'instauration d'un environnement d'affaires sain et attractif et la promotion d'une croissance économique à base sociale élargie ;
- d.** Fermement convaincus que la corruption sape la trame morale de toute société, détruit la saine et libre concurrence et réduit ainsi les chances d'expansion du secteur privé, grippe le mécanisme de marché et fait fi des codes de conduite des affaires, augmente les couts de transaction ainsi que l'incertitude et affaiblit la croissance économique ;
- e.** Conscients du fait que le Pacte Mondial du Forum Economique de Davos invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence, entre autres, en son dixième principe relatif à la lutte contre la corruption ;
- f.** Déterminés à poursuivre inlassablement notre engagement pour devenir le véritable levier de croissance et de développement économique de Madagascar ;
- g.** Déterminés à mettre en place, dans la mesure du possible, un Système de Management Anti-Corruption (SMAC) selon la norme ISO 37001 au sein de notre organisation.

Nom de la société : _____

Représentée par : _____

NOUS DECLARONS QUE :

Nos valeurs doivent se refléter dans notre comportement. Elles sont les suivantes : performance, qualité, respect de la personne, intégrité, responsabilité, transparence, loyauté, refus de la corruption et de la concurrence déloyale.

NOUS NOUS ENGAGEONS :

- 1.** A respecter, en toute circonstance, les normes de comportement éthique professionnel et personnel ;
- 2.** A entretenir des rapports honnêtes avec les partenaires ayant des relations d'affaires ;
- 3.** A n'offrir, ne solliciter, n'accepter aucune tentative de corruption, notamment la capture de l'Etat par des intérêts privés ;
- 4.** A ne tolérer aucune forme de fraude, ni de vol ou de l'utilisation non conforme des ressources de l'entreprise pour un profit personnel ;
- 5.** A soutenir la libre entreprise et adopter une concurrence honnête en respectant les lois et réglementations en vigueur ;
- 6.** A gérer notre entreprise de manière saine et responsable ;
- 7.** A la plus grande transparence possible dans nos activités ;
- 8.** A publier régulièrement les informations relatives à la performance financière, aux activités et au développement durable conformément aux lois et normes ;
- 9.** A faire une déclaration fiscale honnête et juste ;
- 10.** A respecter le Code de Conduite des affaires.

Fait à Antananarivo, le : _____

Le Président

Le Membre